

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 11616
Numéro SIREN : 794 929 158
Nom ou dénomination : ATELIER PARTICULIER

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt 86103

SAS Atelier Particulier

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros

Siège social : 10 rue Thérèse – 75001 PARIS

RCS PARIS 794 929 158

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

Je soussigné, Fulbert LECOQ, Président de la société ATELIER PARTICULIER, société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro RCS 794 929 158, atteste que les comptes déposés par voie dématérialisée sont conformes à la comptabilité et aux comptes approuvés par les associés réunis en assemblée générale le 30 juin 2022.

Je déclare donner tous pouvoirs au cabinet C2R NOVEO pour effectuer le dépôt de ces comptes auprès du greffe de Paris par voie dématérialisée.

Fait à Paris, le 30 juin 2022.



Fulbert LECOQ
Président



ATELIER PARTICULIER

Société par actions simplifiée

10 rue Thérèse

75001 PARIS

*Comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	92 574	29 645	62 928		62 928	
	Fonds commercial (1)				36 000	36 000	100.00
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	85 528	12 973	72 556	23 729	48 827	205.77	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	41 533		41 533	41 705	172	0.41	
Total II	219 635	42 618	177 017	101 433	75 583	74.52	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	62 810		62 810	8 724	54 086	620.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	493 783		493 783	220 470	273 313	123.97
	Avances et acomptes versés sur commandes				6 738	6 738	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	35 278		35 278	25 003	10 275	41.09
	Autres créances	77 593		77 593	176 771	99 178	56.11
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	928 956		928 956	1 351 846	422 890	31.28	
Charges constatées d'avance (3)	11 579		11 579	19 509	7 930	40.65	
Total III	1 609 998		1 609 998	1 809 060	199 062	11.00	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 829 633	42 618	1 787 015	1 910 494	123 479	6.46	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000)	8 000		8 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	800		800			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	2 950				2 950	
	Autres réserves	247 792		247 792			
	Report à nouveau	2 191				2 191	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	284 004		759		284 762	NS
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	26 653		257 350		284 004	110.36	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	769 432		913 295		143 863	15.75
	Concours bancaires courants	69 238		7 649		61 589	805.14
	Emprunts et dettes financières diverses	8 967		18 627		9 661	51.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	740 365		411 427		328 937	79.95
	Dettes fiscales et sociales	225 478		302 062		76 584	25.35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	188		82		106	128.83	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 813 668		1 653 143		160 525	9.71
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 787 015		1 910 494		123 479	6.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 276 517

963 793

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 787 014.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 048 626.21 Euros et dégageant un déficit de 284 003.59- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	55 924		85 050
Installations générales agencements aménagements divers			21 035
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 354		36 139
TOTAL	28 354		57 174
Prêts, autres immobilisations financières	41 705		
TOTAL	41 705		
TOTAL GENERAL	125 982		142 225

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	48 400		92 574	92 574
Installations générales agencements aménagements divers			21 035	21 035
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			64 493	64 493
TOTAL			85 528	85 528
Prêts, autres immobilisations financières		172	41 533	41 533
TOTAL		172	41 533	41 533
TOTAL GENERAL	48 400	172	219 635	219 635

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	19 924	9 722		29 645
Installations générales agencements aménagements divers		2 047		2 047
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 625	6 301		10 926
TOTAL	4 625	8 348		12 973
TOTAL GENERAL	24 549	18 069		42 618

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	9 722				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 047				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 301				
TOTAL	8 348				
TOTAL GENERAL	18 069				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	41 533	0	41 533
Autres créances clients	35 278	35 278	
Impôts sur les bénéficiaires	7 786	7 786	
Taxe sur la valeur ajoutée	64 232	64 232	
Groupe et associés	1 089	1 089	
Débiteurs divers	4 486	4 486	
Charges constatées d'avance	11 579	11 579	
TOTAL	165 982	124 449	41 533

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	69 314	69 314		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	769 356	232 205	537 151	
Fournisseurs et comptes rattachés	740 365	740 365		
Personnel et comptes rattachés	25 434	25 434		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 584	54 584		
Taxe sur la valeur ajoutée	138 836	138 836		
Autres impôts taxes et assimilés	6 624	6 624		
Groupe et associés	8 967	8 967		
Autres dettes	188	188		
TOTAL	1 813 668	1 276 517	537 151	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	143 479			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	8 000			8 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Plate-forme	48 400	20.00
Site internet	24 250	50.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Plate-forme marchande	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	493 783	220 470	273 313	
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	62 810	8 724	54 086	
Total I	556 593	229 194	327 399	
Production				
Production en cours				

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 953
Dettes fiscales et sociales	34 517
Autres dettes	50
Total	47 595

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 579
Total	11 579

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	257 350
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	257 350
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	257 350
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	257 350
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables	75 944

Taux IS : 26%

SAS Atelier Particulier

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros

Siège social : 10 rue Thérèse – 75001 PARIS

RCS PARIS 794 929 158

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

A Paris, le 30 juin 2022, à 18 heures,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- 1° Fulbert LECOQ, associé détenant 6.000 actions
- 2° Benjamin LEGOURD, associé détenant 2.000 actions.

Les associés présents disposent ensemble de 8.000 actions sur les 8.000 actions formant le capital de la société.

Monsieur Fulbert Lecoq préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble plus de la moitié des actions. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur LECOQ dépose et met à la disposition des associés les documents suivants :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le Président déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont bien été adressés aux associés avec la convocation.

Ils ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture aux associés du rapport de gestion et du rapport spécial.

Une discussion sans débat s'engage entre les associés.

Plus personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

FL

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes annuels et quitus

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

Le Président décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (284.003,59) euros en totalité en report à nouveau débiteur et en parallèle doter une réserve spéciale relative à la déduction fiscale pour l'acquisition d'œuvres d'artistes vivants (CGI art. 238 bis AB, 5e al.) :

➤ Résultat de l'exercice	(284.003,59) €
Total à affecter	(284.003,59) €

Affectation

➤ Réserve spéciale œuvres d'artistes vivants	5.898,00 €
➤ Autres réserves	(247.791,65) €
➤ Report à nouveau	(42.109,94) €
Total affecté	(284.003,59) €

L'assemblée approuve la régularisation de la dotation à la réserve spéciale pour l'acquisition d'œuvres d'artistes vivants (CGI art. 238 bis AB, 5e al.) relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui a été régulièrement comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2021 pour un montant de 2.950,00 €.

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L.227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

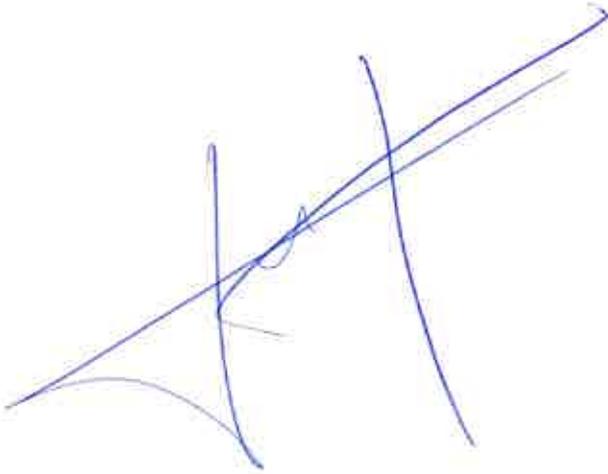
QUATRIÈME RÉSOLUTION

BL FL

Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents.



20 03

